

## DEPARTEMENT DE L'HERAULT

## ARRONDISSEMENT DE MONTPELLIER

## COMMUNE DE MARSEILLAN

**DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL**

**Lundi 7 juin 2021 à 17h00**, le Conseil Municipal de la Commune de MARSEILLAN s'est réuni en session ordinaire, sous la présidence de **M. Yves MICHEL, Maire**.

**Présents** : M-C. FABRE DE ROUSSAC - L. FABRE - G. REQUENA - JC. ARAGON - S. BASSI-ALLEMAND - L. GASC - JD. POUSSIER - C. PROUTEAU - M. PEREZ - B. DANIS - N. LECLERC - D. CUPOLI - C. AZAIS - S. MARTI - S. JEAN - L. DELAITE - W. BIGNON - D. VIALAS - C. PINO - G. GUIRAUD - C. BASTIDE - D. SAUVADE

**Absents représentés** : M. ROUVIER par Y. MICHEL - M. IBARS par JC. ARAGON - A. KELLY par G. REQUENA - A. CHOUKROUN par JD. POUSSIER

**Absent excusé** : J. GROSSO

**Absent** : JF. MARY

**17. Convention de Partenariat - Programme National d'Investigations (Annexe 23)**

L'Incubateur des Territoires de l'Agence nationale de la cohésion des territoires a pour objectif l'émergence rapide de services numériques de qualité au service des usagers, répondant à des problèmes concrets et en suivant l'approche [beta.gouv.fr](http://beta.gouv.fr). Elle vise également à accompagner la montée à l'échelle de projets territoriaux innovants et la mise en place de gouvernances partagées et de communs numériques entre collectivités territoriales et acteurs de l'économie sociale et solidaire.

Le programme National d'Investigation vise à :

- **Impliquer les agents publics**
  - Appel à manifestation d'intérêt au sein des territoires
  - Investiguer un problème d'usager main dans la main avec les agents territoriaux
  - Former les agents et les élus à l'approche [beta.gouv.fr](http://beta.gouv.fr)
- **Construire de nouveaux services publics numériques de territoires**
  - Centrer les services publics numériques sur l'usager
  - Monter des équipes interdisciplinaires pour résoudre les problèmes des usagers
  - Éviter le solutionnisme numérique
- **Favoriser les mutualisations**
  - Identifier des problèmes communs entre territoires
  - Favoriser une coopération inter-territoires et État-territoire
  - Fournir des ressources pour passer à l'échelle des communs numériques

Le programme **Investigation**, entièrement financé par l'ANCT, qui accompagne les collectivités pendant 9 à 12 semaines dans l'**étude de problèmes** et l'**ébauche de premières solutions** au contact des usagers. Pour chaque besoin étudié, les agents mobilisés au sein des collectivités sont formés et guidés par un coach en entrepreneuriat et un designer. Pour lancer la dynamique, les collectivités peuvent :

- Solliciter l'incubateur avec un problème et un agent porteur déjà identifiés
- Mobiliser, avec l'incubateur, l'ensemble de leurs agents dans la recherche d'irritants puis lancer des investigations sur les problèmes sélectionnés

La commune a décidé de mettre en place deux projets :

- Crèche : vers un cahier de liaison numérique
- Centre de loisirs : communiquer ensemble sur les journées du Centre de Loisirs.

Ces deux projets viseront à améliorer les relations entre les usagers, les agents et les enfants.

Il appartient au conseil municipal :

**De valider** le principe d'intégration au dispositif Programme National d'Investigation ;

**De donner** délégation de signature à M. le Maire ou son représentant pour tous les éléments afférents.

Il convient d'en délibérer.

### LE CONSEIL

Oùï l'exposé de M. le Maire

### DELIBERE

A L'UNANIMITE

**Valide** le principe d'intégration au dispositif Programme National d'Investigation ;

**Donne** délégation de signature à M. le Maire ou son représentant pour tous les éléments afférents.

**Et ont, les membres présents,  
signé au registre.**

**Pour copie conforme,**

**Le Maire**

**Yves MICHEL**

